

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE



- Les 90 ans du BSC Rugby
- Léon Contie
- Un matelot blagnacais en Amérique
- Le Transall

Équipe 1927-1928

Monographie de Blagnac

4M1 31 A.D. 31

Commune de Blagnac
Avril 1885

Situation géographique	<p>Le riant village de Blagnac est compris dans la belle et vaste plaine qui s'étend sur la rive gauche de la Garonne, depuis Boussens jusqu'à Grenade.</p> <p>Assis sur une roche élevée, dont ce beau fleuve du Midi baignait autrefois la base, entouré de jardins et de fleurs, plein de verdure et d'ombre, possédant de beaux ramiers, ce village est l'un des plus gais, des plus charmants, des plus pittoresques des environs.</p>
Limites Etendue Distance aux chefs-lieux de canton, de l'arrondissement, du département	<p>Ses limites s'étendent aux communes de Beauzelle, Aussonne, Cornebarrieu, Colomiers, Toulouse, et son territoire occupe une superficie de 1688 hectares.</p> <p>Le chef-lieu de canton dont fait partie Blagnac étant à la fois chef-lieu de l'arrondissement et du département, la distance est la même ; elle est de 6 kilomètres. Cette distance se trouve aujourd'hui abrégée par le pont suspendu qui relie le quartier de l'embouchure à la localité.</p>
Description physique du pays : relief du sol	<p>Le sol de la commune peut se diviser en deux parties : l'une basse et l'autre élevée. L'altitude de ces deux parties est de 142 mètres au-dessus du niveau de la mer pour l'une et 145 mètres pour l'autre, ce qui présente une élévation moyenne de 143 mètres.</p>
Nature du sol	<p>Le sol est très variable de nature et de composition : léger et graveleux sur les limites des communes de Colomiers, Aussonne et Cornebarrieu, il s'améliore et se modifie à mesure qu'il se rapproche des communes de Toulouse et de Beauzelle, c'est-à-dire de la Garonne et du Touch, où il devient brun et gras. Son ensemble constitue un terrain argilo-silicieux, où le calcaire fait souvent défaut.</p>
Richesse du sol	<p>Très perméable et d'un travail généralement facile, il se prête à merveille à la culture des céréales, des fourrages et des racines.</p>

Cours d'eau : leur débit ; leurs crues, gués, canaux, lacs.

Deux cours d'eau servent seulement de limite à la commune : ce sont la Garonne et le Touch. Ce dernier se jette dans le fleuve quelques mètres en avant du pont suspendu. Le débit de ces deux cours d'eau, très considérables en hiver, diminue sensiblement en été et quelques points même sont mis souvent à sec.

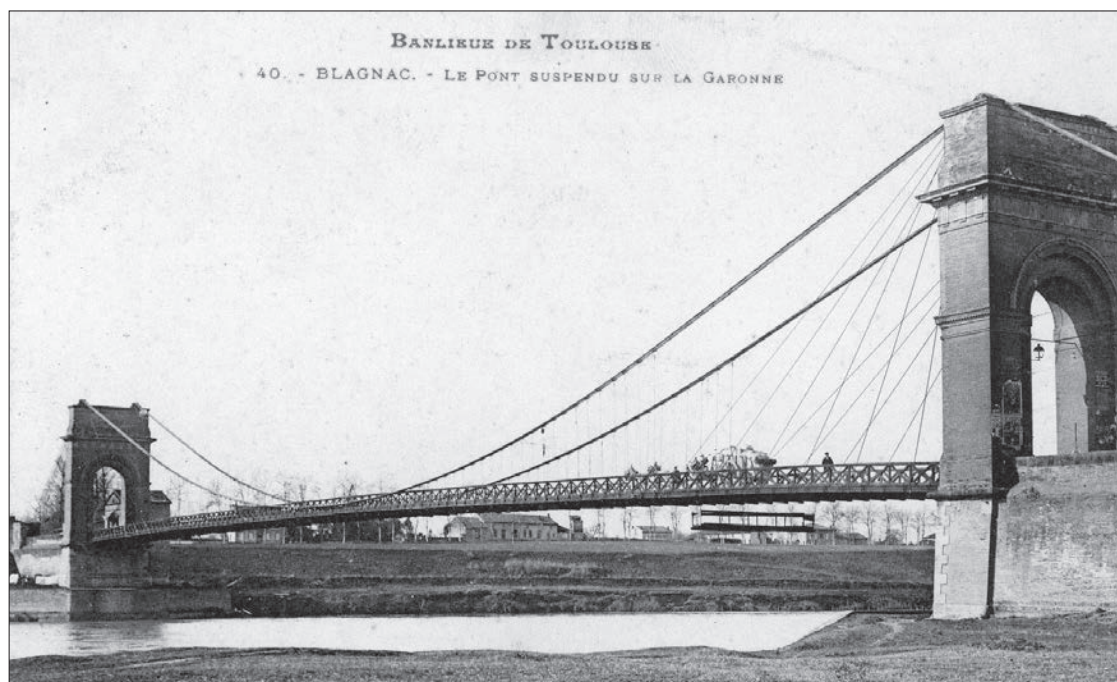
Nous rappellerons cependant que les crues du Touch et surtout celles de la Garonne sont malheureusement trop fréquentes et portent souvent la désolation dans nos contrées.

Nous mentionnerons les inondations de 1772 et de 1835 qui ont été très fortes, mais qui sont loin d'atteindre celle désastreuse de 1875. À cette date, l'eau s'est élevée dans le territoire de la commune à une hauteur jusque là inconnue et les maisons dites de Garonne ont dû être reconstruites. Les ramiers communaux ont été dévastés et les ravages ont été considérables ; heureusement on n'a eu à déplorer la perte d'aucun habitant, tout le mal se bornant à des dégâts matériels.

Le canal d'irrigation de St-Martory passe à quelques centaines de mètres du territoire de Blagnac ; et il est à regretter qu'il ne passe pas par le village même pour les besoins des habitants qui sont privés d'eau pendant une grande partie de l'année.

Eaux potables

Par la nature même du terrain, l'eau est rare à Blagnac, dans la partie élevée : aussi cette question des eaux est capitale et l'administration actuelle étudie un projet qui lui permette d'alimenter, par une prise d'eau à la Garonne, des fontaines pour le service des habitants.



Climat, température, salubrité

Le climat de Blagnac est tempéré ; les chaleurs de l'été s'y font moins sentir qu'ailleurs, grâce au voisinage de la Garonne qui entretient une certaine fraîcheur. Par contre cette fraîcheur est trop sensible dans les autres saisons de l'année et donne naissance à des brouillards qui sont quelquefois très intenses et dangereux.

C'est ainsi qu'à la date des 4 et 5 juillet 1721, un brouillard épais tomba sur la commune et compromit tellement la récolte que la Communauté supplia l'intendant de la province de lui venir en aide, dans cette triste calamité, en lui accordant une indemnité proportionnelle aux pertes, et en exemptant les habitants de toute taxe.

On voit dès lors que dans ces conditions, l'air pourrait être plus sain. À ces causes vient encore s'ajouter l'agglomération du village dont la plupart des maisons sont dépourvues de lieux d'aisances, ce qui occasionne de fréquents dépôts d'ordures dans des rues de certains quartiers du vieux Blagnac et compromet ainsi la salubrité du pays.



II

Chiffre de la population d'après le recensement de 1881. Ce chiffre tend-il à s'accroître ? à diminuer ? Pour quelles causes ?

Le chiffre de la population blagnacaise qui n'était en 1876 que 1741 s'est élevé en 1881 à 1909, dont 875 pour le sexe masculin et 1034 pour le sexe féminin. Comme on le voit, l'élément féminin offre une différence en plus assez notable : 159 personnes.

Loin de diminuer, ce chiffre de la population tend à s'accroître tous les jours. Nous trouvons la cause de cette augmentation dans le voisinage de Toulouse : bon nombre d'ouvriers sont occupés dans les usines et les grands ateliers de la ville où ils se rendent tous les jours, rentrant chaque soir à Blagnac, où les dépenses sont moindres pour eux.

Divisions en sections, hameaux, quartiers, etc...

Il n'y a dans Blagnac ni division en sections, en hameaux, en quartiers. La population est agglomérée ; c'est à peine s'il y a quelques métairies isolées, qui donnent pour la population éparses 47 feux et 210 personnes et pour la population agglomérée 473 feux et 1699 individus.

Organisation municipale

Le Conseil municipal de Blagnac se compose de seize membres. Il a à sa tête, comme maire, M. Debax, qui est à la fois conseiller d'arrondissement et comme adjoint, un propriétaire, nommé Marceillac Hilaire.

Deux agents secondent l'autorité municipale en faisant respecter les lois et les arrêtés municipaux, en percevant les droits de place, d'abattoir et autres. Un préposé à la bascule est chargé de percevoir les droits de pesage.

Cultes

Les habitants de Blagnac font tous partie du culte catholique, qui a pour ministre un desservant nommé M. Massot. Les cérémonies du culte se célèbrent dans une église fort ancienne et qui est assez remarquable surtout par son clocher qui a servi longtemps d'établissement à un télégraphe aérien.

La transformation de cette église remonte au XIV^e siècle. Elle est attribuée à un seigneur Devoisins, baron de Blagnac.

Finances

Blagnac est le siège d'un chef-lieu de perception. Il est seulement à regretter que par suite d'une mesure qui tend à devenir générale, le percepteur ne réside pas dans la commune même. C'est un préjudice porté aux habitants et Blagnac, comme d'autres chefs-lieux de résidence se trouve frustré de ses droits.

Postes et télégraphes

Un bureau de recette est établi à Blagnac où les dépêches sont prises et apportées deux fois par jour par un courrier piéton qui fait le trajet de Toulouse à Blagnac. Les deux distributions quotidiennes se font l'une le matin à 8 heures et l'autre le soir à 6 heures. On a reconnu qu'un télégraphe, adjoint au bureau de poste, serait d'un très grand avantage pour la localité : c'est pour ce motif que des démarches se font à l'heure présente afin d'amener à bien la solution de cette affaire.

Valeur du Centime
Revenus ordinaires

La valeur du Centime est assez forte, puisqu'elle produit une somme de 139f,87. Le budget communal se chiffre par une vingtaine de mille francs en chiffres ronds, et les revenus ordinaires sont d'environ 15 000 francs.

Bureau de bienfaisance
Revenus
Sociétés de secours
mutuels

Le bureau de bienfaisance n'est point si bien partagé. Ses revenus ne sont que de 917 francs. Cependant, hâtons-nous de dire qu'il est encore plus que suffisant pour les besoins de la localité, et qu'il n'épuise pas même toutes ses ressources.

Cette situation s'explique par la présence à Blagnac de deux sociétés de secours mutuels très prospères et qui s'étendent même aux femmes.

La plus ancienne de ces sociétés est celle de Saint-Pierre qui remonte au 13 mars 1839 et qui fut dissoute en 1851, parce qu'elle empêchait le développement de celle de Saint-Exupère, présidée et dirigée par M. le curé. Cette mesure prise pour frapper Monsieur Lavigne, président de la société Saint-Pierre, qui n'était pas l'ami du gouvernement, parut néanmoins si odieuse à la population qu'on revint sur cet acte, en reconstituant la société dissoute, sous le nom de seconde section de la société de Saint-Pierre.



Productions	La population de Blagnac est plutôt industrielle qu'agricole. Cependant les quelques riches propriétaires qui possèdent à eux seuls la plus grande partie du territoire, récoltent en assez grande quantité du blé et des fourrages. Quant aux autres petits propriétaires, ils se livrent en grand à la culture maraîchère qui tend tous les jours à s'accroître et qui assure de bons revenus, grâce au voisinage de Toulouse, où les maraîchers portent tous les matins leurs asperges renommées, carottes, choux, etc...
Procédés de culture	
Vignes	Les vignes sont en petit nombre à Blagnac ; elles occupent la partie extrême sud-ouest de la Commune et bon nombre d'habitants les ont en dehors, dans les communes de Colomiers, Cornebarrieu, Seilh & Aussonne.
Phylloxéra, son apparition, ses ravages	Depuis deux ans environ, quelques tâches phylloxériques ont été signalées dans quelques vignes, mais heureusement la marche du fléau est lente, et les ravages de cet insecte dévastateur sont encore de bien peu d'importance.
Produits de toute nature : usines, moulins, manufactures	On trouve à Blagnac cinq briqueteries en exploitation, un moulin à eau et une usine d'engrais provenant de débris d'animaux morts.
Industrie	Le grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières de Blagnac s'occupent de travaux de passementerie. On en fait quelquefois de remarquables : franges, effilés, glands, cordonnets, tresses, etc...
Voies de communication : routes, ponts, époques de leur construction	Les voies de communication qui coupent la commune de Blagnac sont larges et nombreuses. Sans compter la belle route de Toulouse à Grenade, les beaux chemins de Blagnac à Lévignac, Cornebarrieu, Aussonne, nous avons encore une quantité de petits chemins ruraux qui facilitent les débouchés pour les productions. Un beau pont suspendu sur la Garonne relie le quartier de Toulouse, des Sept-Deniers à Blagnac. Il fut construit de 1840 à 1843 par M. Quénot, ingénieur civil à Paris, représentant une société de capitalistes. Ce pont remplaça le bac concédé par le roi aux consuls de Blagnac le 24 février 1339 et fut soumis à un droit de péage pendant l'espace de 39 ans trois mois. Il est situé environ à 200 mètres de l'embouchure du Touch.
Moyens de transport et de communication avec le chef-lieu	Les moyens de transport et de communication avec le chef-lieu sont faciles : les omnibus de la ville de Toulouse de la Compagnie Pons font un service régulier de Toulouse à Blagnac, qui a lieu six fois par jour. La voiture de Grenade passe également à Blagnac, ainsi que celle de Cadours, à l'extrême limite.
Le commerce : Foires et marchés	Le commerce de Blagnac se borne à un marché local hebdomadaire qui se tient tous les jeudis sur la promenade, et qui a pour principal but l'approvisionnement des habitants. Deux foires annuelles sont établies depuis 1867 : elles se tiennent en août et en novembre. Les affaires s'y font en petit nombre, les producteurs préfèrent porter leurs denrées à Toulouse où ils réalisent de plus gros bénéfices.

Mesures locales
encore en usage

De toutes les anciennes mesures que l'on connaissait à Blagnac sous le nom de *cubelote, quarton, éminée, meule ou pagelle, cartonnade, sesterée, pugnère, boisseau, perche*, il ne reste plus aujourd'hui en usage que l'*arpent* et la *meseillade*.

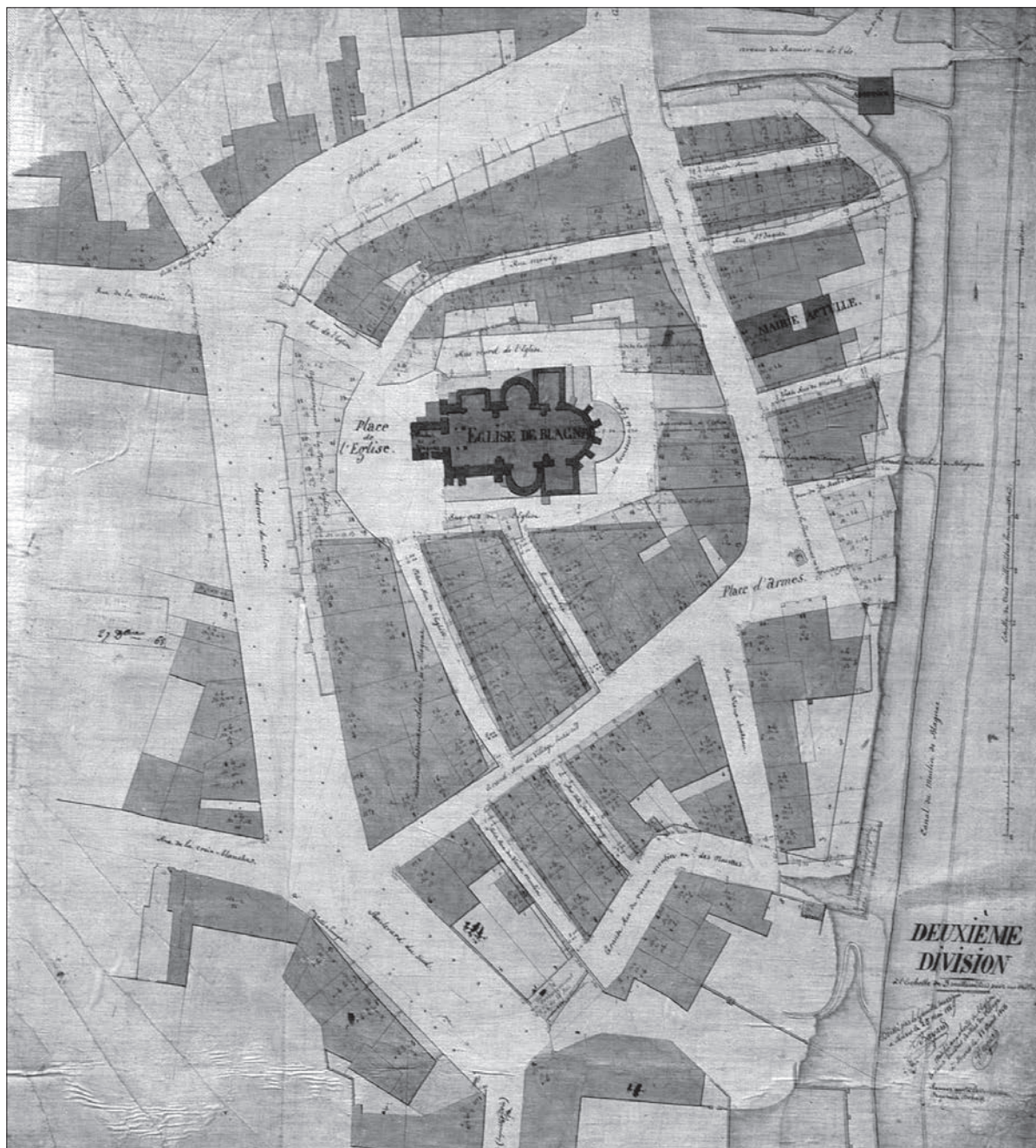
L'arpent actuel, un peu plus grand que l'ancien, est de 56 ares 90 centiares, la meseillade représente le quart de l'arpent.

Ces mesures sont appelées à disparaître sous peu, grâce à la propagation de l'instruction, et à l'usage fréquent du système métrique dans les affaires.

Plan d'alignement

L'ancien Blagnac se composant de rues sales, étroites et tortueuses la municipalité de 1865 chargea Monsieur Bayard, géomètre à Muret de construire un plan d'alignement. Ce travail fut consciencieusement fait ; et, en 1868, il fut soumis à l'approbation préfectorale. Il est aujourd'hui en vigueur et, dans plusieurs années, le village se développera avec plus d'ordre et de symétrie.



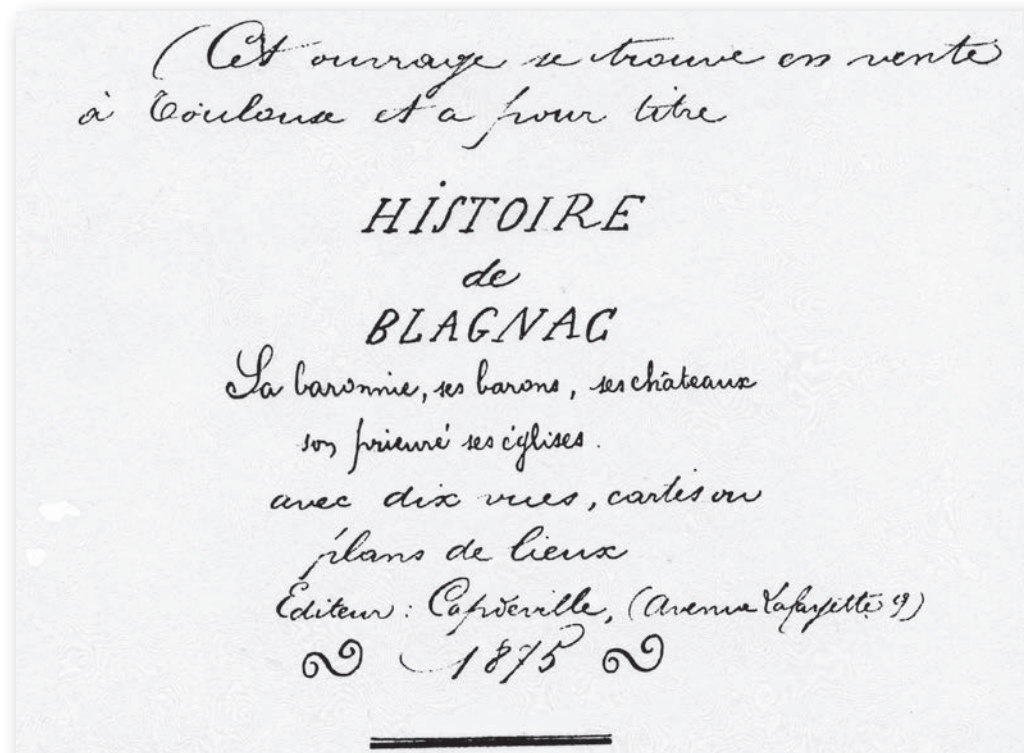


IV

Étymologie probable du nom Les vieilles chartes désignent le village de Blagnac sous le nom William, Sancti, Petri de Blanhaco. On ignore d'une manière certaine l'étymologie de ce nom : les uns prétendent que Blanhacum dérive de Balnéacum (bains) se fondant sur des thermes qu'ils attribuent aux Romains et dont ils auraient retrouvé des vestiges. D'autres prétendent que ce nom appartient à la langue Celtique et qu'il appartient à cette série de noms en AC comme Lévignac, Launac, Bergerac, etc... qui pullulent en France depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées.

Histoire municipale L'histoire municipale de Blagnac est très intéressante. Elle remonte jusqu'à l'occupation romaine et les faits dignes de remarque sont nombreux.

Nous n'entreprendrons point de refaire un travail qui a été déjà fait d'une manière judicieuse et complète, nous craindrions, en retouchant cet ouvrage, de l'amoindrir. (Nous renvoyons donc pour l'historique de Blagnac à l'excellent ouvrage de M. Lavigne ancien maire de Blagnac, ancien Sous-Préfet de Villefranche et de Saint-Gaudens qui a traité ce sujet de main de maître et in extenso). Cet ouvrage se trouve en vente à Toulouse et a pour titre



Annexe au titre IV

Enseignement

Historique de l'enseignement et des écoles dans la commune aux diverses époques.

L'ouvrage que nous venons de citer dans le titre précédent, rapporte que le 5 mai 1613, deux honorables citoyens, Marquès et Berdaulon, voyant qu'ils ne pouvaient obtenir satisfaction des Consuls, malgré leurs demandes réitérées, les assignent par devant le Sénéchal de Toulouse pour qu'ils aient à donner aux habitants de Blagnac et aux frais de la Communauté, un régent qui puisse convenablement « *andoctriner la jeunesse* ».

Sur leur assignation, la communauté, reconnaissant que les prêtres ne pouvaient guère enseigner les enfants à cause de leurs occupations, invite les Consuls à chercher un régent laïque. Les Consuls ne s'empressant pas de mettre à exécution cette délibération, non qu'ils y missent de la mauvaise volonté, mais parce qu'ils n'avaient pas d'argent, disaient-ils, Marquès et Berdaulon obtiennent du Sénéchal de Toulouse, à la date du 9 février 1614, un arrêt qui fixe le traitement du régent à « Soixante livres tournois » par an, avec une rétribution mensuelle de « deux sols » pour les enfants à l'alphabet, de « cinq sols », pour ceux qui liront le latin et de « dix sols » pour ceux qui écriront et chiffreront. « *Les pauvres seront enseignés gratuitement* ».

Le premier instituteur communal et laïque qui, en 1614, traita avec les Consuls de Blagnac pour la « *régence des escholes* » s'appelait Antoine Ribière.

Il y était encore en 1622 puisqu'il fut obligé cette année, d'assigner les Consuls devant le juge de lieu pour obtenir le paiement de ses honoraires.

Depuis cette époque il y a eu constamment un instituteur laïque à Blagnac et le nombre s'élève jusqu'à ce jour à 36.

Il n'en a pas été de même pour les institutrices. Ce n'est que depuis 1881 qu'une institutrice laïque est chargée de l'éducation des filles. Ce poste n'a été occupé à vrai dire que par deux titulaires.

Description de l'école de garçons - Plan

L'école laïque des garçons dont le local, assez convenable pour l'époque où elle a été construite, devient aujourd'hui insuffisant pour les nombreux élèves qui la fréquentent, par suite de l'application de la loi sur la gratuité. On peut voir sur le plan que nous avons dressé que les salles de classe sont trop petites et que le logement de l'instituteur est presque insuffisant : on a, dans la construction, tout sacrifié à la mairie.

Description de l'école de filles

L'école de filles est plus mal partagée encore que celle des garçons. Le local loué par la Commune n'est autre qu'une ancienne salle de café, où l'on fait la classe. Le logement de l'institutrice titulaire et de son adjointe est très convenable : la maison étant spacieuse et bien aménagée pour un logement particulier.

Cette année, il y a quelques mois à peine, les dames de Nevers ont ouvert une école libre et le nombre d'élèves de l'école laïque s'est trouvé amoindri.

Améliorations à réaliser

Il serait bon qu'une école enfantine ou maternelle fut créée à Blagnac : c'est du reste le projet de la municipalité actuelle qui aurait l'intention de placer l'école de filles à l'école de garçons actuelle et de reconstruire une nouvelle école de garçons et mairie au point central du village. L'école enfantine serait annexée à l'école de filles.

Fréquentation	<p>Le nombre d'écoles de Blagnac s'élève donc à trois et elles reçoivent 180 élèves environ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100 à l'école de garçons ; - 45 à l'école laïque de filles ; - 35 à l'école congréaniste de filles.
État de l'instruction	<p>La fréquentation scolaire est assez régulière aussi l'état de l'Instruction est-il assez prospère, et le nombre des conscrits illettrés ainsi que des conjoints qui n'ont pas su signer leurs noms est insignifiant. C'est ainsi que pour l'année qui vient de s'écouler un seul époux sur trente-six a déclaré ne savoir signer. Les conscrits ont tous apposé leur signature sur le tableau de recensement et plusieurs même, ont plus que l'instruction primaire.</p>
<p>Nombre des conscrits illettrés ainsi que des conjoints qui n'ont pas su signé leurs noms</p> <p>Institutions scolaires : Bibliothèque, son origine, Nombre des volumes, des prêts.</p>	<p>La bibliothèque scolaire de Blagnac a été fondée par Monsieur Lavigne auteur de l'ouvrage que nous avons cité. En 1849, Monsieur Lavigne, alors maire acheta quelques ouvrages et fit tous ses efforts pour répandre le goût de la lecture. Mais ce fonctionnaire parti, les administrations qui lui succédèrent n'étant pas animées du même zèle, la bibliothèque scolaire ne prospéra pas et ne s'accrut d'aucun nouveau volume. Ce n'est que depuis quelques années que grâce aux efforts de notre prédécesseur, Monsieur Balaïgnac, elle a repris un peu, et que le goût de la lecture a été stimulé par de nouveaux livres obtenus du Ministère, et des dons faits aussi par Monsieur Balaïgnac, instituteur. Nous nous proposons de marcher sur ces traces et nous espérons enrichir encore notre bibliothèque.</p> <p>Les volumes composant la bibliothèque scolaire s'élèvent à deux cents environ, dont 95 sont des livres de classe et les autres de prêts pour les familles. Dans l'année 1884 le nombre de prêts s'est élevé à 108.</p>
Caisse des écoles et de la nouvelle municipalité	<p>La caisse des écoles est instituée et fonctionne à Blagnac, depuis l'installation de la nouvelle municipalité. Une somme de deux cents francs est inscrite au budget communal pour les fournitures classiques à donner aux élèves. Cette somme sera plus forte cette année. La caisse d'épargne scolaire n'existe que de nom : deux ou trois livres seulement appartiennent aux élèves et représentent une somme de 250 francs environ.</p>
Traitement des maîtres ; loyers	<p>Le traitement de l'Instituteur est de 1300 francs, celui de l'adjoint 700 francs. La directrice de l'école de filles a 800 francs de traitement, et la Commune lui alloue une indemnité annuelle de 200 francs ; l'adjointe a 600 francs.</p> <p>Les loyers ne comportent que le logement de l'Instituteur adjoint, pour lequel on paie 60 francs par an, et pour l'école de filles ainsi que le logement des maîtresses qui occasionnent à la Commune une dépense annuelle de 750 francs.</p>
Sacrifices à demander à La Commune pour réaliser les améliorations nécessaires	<p>Il serait à désirer que la Commune fît pour l'Instituteur ce qu'elle fait pour l'institutrice et qu'une indemnité vint augmenter le traitement de l'Instituteur, que le projet de groupe scolaire se réalisât le plus tôt possible ; qu'un deuxième adjoint s'occupât d'un cours, les deux maîtres ayant chacun trop d'élèves pour obtenir tout le résultat désirable ; et qu'enfin la bibliothèque scolaire reprît une nouvelle prospérité, ce qui aura lieu, je l'espère, grâce à la vigilance et au dévouement de l'administration municipale, qui tient à cœur l'instruction et l'éducation de la jeunesse des écoles de Blagnac.</p>

L. Naudin

